

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE MONTMÉRAC

SEANCE DU 08 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt le huit septembre à vingt heures et trente minute, le conseil municipal de la commune de Montmérac, légalement convoqué, s'est réuni au lieu de ses séances à la salle des fêtes de Montchaude, sous la présidence de Monsieur Frédéric BERGEON, Maire.

Date de convocation : 03 septembre 2020

Membres en exercice : 19 Présents : 14

Etaient présents : M. BERGEON, M. LEMBERT D., M. BONHOMME, MME DURAND, M. GABORIT, MME GAUNEAU, MME HEULIN, M. LEMBERT M., M. MAGNE, MME PETIT, M. TESTAUD, M. CROCHART, M. BAY.

Absent et excusé : MME LIBERT CAHIER, M. DUPRE, MME CORMILLOT, MME BARBEAU, MME BORDRON.

Mme Brigitte GAUNEAU a été élu secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 09 juin 2020
- 1 – Visite bâtiment en face de la mairie (propriétaire M. BITAUD)
- 2 – Intervention CAUE pour atelier thématique et collectif sur l'attractivité et l'aménagement de la commune
- 3 – Désignation délégué titulaire et suppléant SDEG
- 4 – Désignation délégué SYMBAS
- 5 – Désignation délégué Fourrière
- 6 – Désignation délégué Commission aménagement foncier Montmérac / Saint-Maigrin
- 7 – Désignation délégué Commission électorale
- 8 – Questions diverses

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 08 septembre 2020

1. Désignation d'un délégué pour la Commission aménagement foncier Montmérac / St Maigrin

Monsieur le Maire signale qu'il n'y a jamais eu de délibération pour désigner une commission intercommunale. Elle sera constituée du Maire, de François Magne mais il faut également deux propriétaires titulaires et un suppléant de bien foncier non bâtis suppléants, deux propriétaires titulaires et deux suppléants forestiers. Frédéric attend des réponses des personnes contactées.

2. Réserves foncières que pourrait acquérir la commune dans le projet d'aménagement foncier

François MAGNE propose de mettre au point une feuille de route pour les « *biens sans maîtres* ». Cela serait une **opportunité pour la commune de développer son projet** (cf Agenda 2016).

Rémy BAY s'interroge sur les droits que pourrait faire valoir la SAFER.

Frédéric BERGEON précise qu'il est important de se positionner dans ce projet ne serait-ce que par rapport à nos chemins ruraux.

Didier LEMBERT explique que le but de ce remembrement est de **faciliter l'exploitation des bois**.

Les conseillers se mettent d'accord sur la nécessité de faire une présentation des projets possibles par des volontaires connaissant bien le territoire de la commune.

D'ici Janvier 2021, un projet communal commun sera prêt.

3. Zone de stockage des déchets verts

François MAGNE a repéré un bois proche d'une route et sans arbres centenaires qui pourrait servir de **zone de stockage de déchets verts sur la commune**.

Il devient urgent de rendre opérationnel un point de dépôt des déchets verts. Ce serait une **zone test** pour savoir si le système est viable.

Plusieurs conseillers s'inquiètent de voir ce lieu se transformer en déchetterie sauvage. Une **surveillance et un système de clé serait nécessaire** pour que cette zone soit réservée aux habitants de la commune et soit convenablement utilisée.

Une présentation du projet par la Commission environnement est souhaitée pour octobre ou novembre.

4. Repas des aînés et cérémonie du 11 novembre face au COVID

Ce repas ne pouvant avoir lieu pour raison de COVID 19, **un portage de repas** est envisagé pour le **samedi 7 ou dimanche 8 novembre**.

Chaque conseiller vérifiera qu'il n'y ait pas d'oubli dans sa zone géographique. Cette distribution concernera **50 couples et 100 personnes seules**.

La question est posée de faire les paniers nous-mêmes ou de les confier à « la Cave » qui peut assurer ce genre de service. Mathieu LEMBERT se chargera de leur demander un devis. Les paniers permettraient de mettre en avant les producteurs locaux.

Une proposition est faite de ne tenir **la cérémonie du 11 novembre** que sur un seul endroit (Montchaude ou Lamérac) et de changer tous les 2 ans. Mais par respect pour les aînés la cérémonie sera maintenue dans les 2 lieux.

5. Acquisition du bâtiment BITAUD

Une évaluation a été effectuée par une agence immobilière et un notaire : 60 000 à 80 000 euros. De plus, la question a été discutée aussi avec la CAUE.

La priorité doit être donnée aux biens communs, l'idée étant d'avoir de petits lieux conviviaux de rencontre.

Une étude des prêts possibles est en cours. On envisage aussi de transformer l'école en logement(s) locatif(s), ce qui permettrait de récupérer des fonds. **Le CAUE fera un aperçu à ce sujet en décembre.**

Le propriétaire, M. BITAUD, est pressé de vendre mais le conseil ne prendra pas de décision trop rapide et se donne le temps de la réflexion.

Toutefois, le maire a demandé un vote à main levée sur l'acquisition de ce bien, à l'unanimité **l'assemblée a jugé opportun d'acquiescer ce bâtiment.**

6. Diverses commissions

- ✓ Didier LEMBERT, vice-président du SIAEP (syndicat intercommunal d'eau potable) pour le secteur Font-Chaude / Baignes fait un point sur la gestion de l'eau et la **fusion des réseaux en Syndicat du Sud Charente.**
- ✓ Un point est fait sur **l'avancement des travaux de la salle des fêtes de Lamérac.** Les travaux avancent bien. Les fenêtres sont posées, l'électricité installée et le placo est en cours de pose.
- ✓ Michel GABORIT annonce que des fiches route par route seront réalisées par la **commission voirie.**
- ✓ Dany PETIT présente le **nouveau Flash Info.**

7. Questions diverses

- a) Marie Hélène DURAND évoque **les mutilations subies par les chevaux** au niveau national et demande d'être **vigilant**, de signaler à la gendarmerie toute marque ou visite suspecte et de ne pas parler de ce sujet sur les réseaux sociaux.
- b) Frédéric BERGEON termine par des **remerciements à l'association « Au Bout du Fil »** pour la confection des masques pour lutter contre l'épidémie de COVID 19. Une machine à coudre leur a été offerte en remerciement.

Date du prochain conseil municipal : Mardi 13 octobre 2020

Séance levée à 23h30

Commune de MONTMÉRAC Séance du 08 septembre 2020

Les Membres

M. BERGEON

M. LEMBERT D.

M. GABORIT

MME PETIT

M. BONHOMME

M. BAY

M. TESTAUD

MME BERTRAND

MME DURAND

MME GAUNEAU

MME HEULIN

M. LEMBERT M.

M. MAGNE

M. CROCHART